

PROVENCE PROMOTION

Annie Carrai en interview



A l'avant-garde de l'industrie du textile

Avant-gardiste ? Oui, la plateforme de services et de logistique dédiée à la filière textile et habillement l'est ! Née d'une expertise très fine de l'activité textile et d'une analyse prospective visionnaire de l'économie de demain, elle met en place tout un dispositif de services et de prestations, parfaitement intégrés à la chaîne de valeur de la filière. C'est l'opportunité de donner aux industriels du textile et de l'habillement plus de compétitivité dans un secteur fragilisé par la globalisation. Toute la trame de l'histoire avec Annie Carrai, déléguée générale, chargée de mission SPL (Système Productif Local).



Annie Carrai, Déléguée Générale
Chargée de mission SPL
(Système Productif Local)

> D'où vient cette idée d'une plateforme de services industriels dédiée spécifiquement à la filière textile habillement ?

Annie Carrai : Face à la mondialisation de l'économie, à la complexité croissante de l'activité résultant de l'éclatement du process industriel, à la vitesse de renouvellement des marchés, la filière textile habillement s'est trouvée dans la nécessité d'évoluer pour s'adapter à un environnement de plus en plus concurrentiel.

La labellisation du SPL "Professions Mode Marseille" a permis de capitaliser et fidéliser un réseau d'entrepreneurs (40 environ) en vue de dynamiser l'économie du secteur. Dès septembre 2003, l'équipe du SPL a commencé à sonder les entreprises concernées pour mieux déterminer les besoins. La plateforme de services et logistique a peu à peu émergé comme une réponse adaptée, offrant aux entreprises une réelle valeur ajoutée en termes de réactivité et compétitivité.

> Plus précisément, quels sont les avantages de cette plateforme ?

Annie Carrai : Son premier avantage est de permettre aux entreprises de se recentrer sur leur cœur d'activité plus tourné vers la créativité et le produit, en concentrant leurs efforts en amont de la chaîne (création, conception des modèles...) et en aval (diffusion et distribution en France et à l'étranger). Les industriels ne garderont que les fonctions à forte valeur ajoutée.

Dans cette configuration, l'objectif de la plateforme est d'offrir tous les services spécifiques à la filière textile habillement, augmentant les gains de productivité par une implantation industrielle groupée.

Le deuxième avantage est l'image forte de Marseille. Ville de mode et de créativité, la Cité phocéenne est un des ports marchands où transite un volume important de marchandises venues de Méditerranée et d'Asie.

Le troisième intérêt de ce projet est, bien évidemment, l'appui des pouvoirs publics, avantage réel pour une implantation industrielle.

> Quelle sera l'organisation de la plateforme ?

Annie Carrai : Dans un premier temps, la plateforme, qui devrait voir le jour début 2007, regroupera trois services confiés à trois prestataires :

- le bureau d'études porté par l'atelier Viro : la volonté est d'offrir aux entreprises tous les moyens technologiques pour réaliser une conception irréprochable des prototypes pour un meilleur suivi à l'étranger. C'est pour les industriels une façon d'assurer une fabrication optimale des produits ;

- le "fashioning" et la logistique seront prises en charge par la société Berry Services. Cette dernière, en s'implantant à Marseille, mettra à la disposition des entreprises toutes les prestations pré-distribution : repassage, étiquetage, pose d'antivols, mise sur cintres, etc. C'est actuellement une activité qui n'existe sur la région que de façon parcellisée et dispersée ;

Ces trois services représentent une cinquantaine d'emplois potentiels.

> Quels sont les points encore en suspens avant la mise en fonctionnement ?

Annie Carrai : Sur la partie logistique, il reste à finaliser l'audit auprès de l'ensemble des industriels de la région PACA. Ses résultats devront permettre de chiffrer les besoins des industriels et ainsi de déterminer la surface d'implantation du service logistique optimale en termes de gains en coûts et en efficacité. C'est pourvu de ses estimations, qu'il sera possible d'envisager le lieu d'implantation de cette plateforme.

En même temps, Provence Promotion est en charge du repérage des différents sites disponibles. Bien évidemment, cette nouvelle activité aurait toute sa légitimité, si le projet pouvait se réaliser dans la cité phocéenne. Ce développement industriel vise en effet, d'une part à développer l'emploi à Marseille, et d'autre part à dynamiser une activité filière en zone urbaine.

Enfin, sur la partie organisationnelle, une étude a été lancée pour déterminer sous quelle forme juridique pourrait être représenté ce regroupement d'entrepreneurs.

> Quelles sont les ambitions à plus long terme ?

Annie Carrai : développer tous les services possibles liés à la filière "Textile Habillement" en s'appuyant sur l'ensemble des spécificités : graphisme, impression numérique, atelier de broderie, atelier de repérage de certains savoir-faire, etc. Le rôle du SPL est de coordonner et d'animer cet ensemble de services industriels tout en respectant les ambitions et les besoins de chacun.

C'est en cela que nous devons nous rapprocher de tous les prestataires du domaine, les informer de cette opération plus que pionnière... promouvoir auprès d'eux ce lieu en pleine émergence qui leur sera dédié pour développer leur savoir-faire.

En savoir plus :

Le site de Professions Mode
<http://www.professionmode.com>

Qu'est ce qu'un SPL
http://www.professionmode.com/a_spl1.php